

### AVANT L'ACHAT :

- Comparez les prix du marché dans la région où vous souhaitez acheter  
Utilisez les médias à votre disposition : Internet, magazines spécialisés, agences....
  
- Méfiez-vous des « super » affaires !!!!!
  
- Une annonce vous intéresse, contactez le vendeur téléphoniquement, ne vous limitez pas au message électronique
  
- Vous vous décidez pour la maison ou l'appartement de vos rêves, allez sur place, si vous le pouvez faites vous accompagner par un professionnel du bâtiment pour éviter les mauvaises surprises.
  
- Vous ne parlez pas l'Espagnol, la plupart des agences disposent de collaborateurs parlant le français. Sinon contactez-nous, nous essaierons de vous aider.
  
- Préférez les achats par l'intermédiaire d'une agence et signez le compromis de vente dans les locaux de l'agence.
  
- Une somme de 3000 € suffit pour assurer la réservation. Si vous réglez par chèque en Euros, sachez que des frais importants s'appliquent (minimum 15 €).
  
- Le contrat de vente que vous signez vous engage généralement pour deux ou trois mois, délai pendant lequel vous devrez trouver le financement.